

janvier 2013

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Port-La Nouvelle 2015

# Cahier d'acteur n°5

[www.debatpublic-pln2015.org](http://www.debatpublic-pln2015.org)



## Collectif Plage de la Vieille Nouvelle :

### » Introduction

BERNARD, BIZANET France : « LA PLAGE FAIT PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE »

Le Collectif de la plage de la Vieille Nouvelle, né en avril 2011, rassemble des usagers, des citoyens d'horizons divers qui partagent la même volonté : conserver un accès à la plage de la Vieille Nouvelle et la mise en place d'une bande de roulage et de stationnement jusqu'à l'étang de l'Ayrolle.

### CONTACT >

Mme Rouch Elizabeth **Tél : 06 83 39 79 86**

Mme Passemar Lydie **Tél : 06 83 88 47 53**

**[plagevieillenouvelle@orange.fr](mailto:plagevieillenouvelle@orange.fr)**

**[http://www.petitionduweb.com/plage\\_de\\_la\\_vieille\\_nouvelle-7606.html](http://www.petitionduweb.com/plage_de_la_vieille_nouvelle-7606.html)**

Notre participation au débat public veut faire entendre la voix de milliers de personnes, locaux ou autres, qui se verraient confisquer une partie du territoire Nouvellois. Les pétitions, organisées par le collectif et PLN windsurf, ont à ce jour recueilli plus de 5100 signatures. La plage de la Vieille Nouvelle fait partie de notre patrimoine et la limitation à son accès est vécue comme une atteinte à la liberté. Le cahier d'acteur s'appuie essentiellement sur les commentaires collectés des usagers.

[http://www.petitionduweb.com/plage\\_de\\_la\\_vieille\\_nouvelle-7606.html](http://www.petitionduweb.com/plage_de_la_vieille_nouvelle-7606.html)

Dans un souci de clarté, précisons que notre action ne s'inscrit pas contre le développement portuaire : nous mesurons pertinemment que l'agrandissement du port est une nécessité pour le développement et le rayonnement économique de la commune. De même, nous sommes favorables à un engagement fort pour la défense de l'environnement et donc du site. La cohabitation de la Réserve Naturelle avec un port industriel, expérience unique en France, est un pari audacieux qui débouchera très certainement sur une réussite.

La plage de la Vieille Nouvelle, préservée par les femmes et les hommes qui participent à sa vie depuis des générations, ne peut être confisquée et bien que sa problématique soit posée dans le dossier, aucune alternative clairement définie, répondant aux attentes des Nouvellois et usagers n'est proposée : « Il faudra prévoir un accès à la plage Nord. [...] La création d'une desserte en limite des terrains portuaires serait l'occasion d'organiser une interface fonctionnelle et paysagère entre port et zone protégée en alternant des voies adaptées à une fréquentation touristique dense, des circulations douces, des espaces de stationnements etc.. ». Malgré notre connaissance du site, nous avons bien des difficultés à comprendre le projet, d'autant qu'aucun plan explicite ne vient éclairer les usagers de la Vieille Nouvelle.



## Présentation du site

La plage s'étend sur 4.5 kms, avec une largeur exceptionnelle d'environ 500m, et n'est accessible que par son extrémité sud, au bout de la zone portuaire. Elle est bordée par la Réserve Naturelle de Sainte Lucie. En hiver, la nature reprend ses droits et la plage est recouverte par la mer, faisant disparaître la piste empruntée par les véhicules.

La plage de la Vieille Nouvelle a un fort taux d'attractivité car elle allie espace naturel remarquable, histoire et patrimoine local.



## Fréquentation de la plage de la Vieille Nouvelle : incontestable hiver comme été.

L'hiver, si le site n'est pas recouvert par la mer, les locaux vont se promener, ramasser le bois rejeté par la mer ou pratiquer la pêche à la ligne. A partir du printemps la fréquentation est tout autre notamment par la présence des véliplanchistes et l'été par l'arrivée des vacanciers. Tous les usagers se répartissent harmonieusement sur la totalité du front de mer.

Pour attester de la fréquentation du site, un comptage des usagers a été effectué sur une journée du mois d'août 2011. Une équipe d'une dizaine de personnes s'est postée à l'entrée du site et a fait remplir une fiche de renseignements portant sur la commune d'origine et le taux de fréquentation de la plage. 1110 véhicules ont été comptabilisés sur la journée. Le dépouillement précis de la fiche de renseignement a permis de constater que 44% des usagers sont des locaux, 24% des communes limitrophes, 30% des vacanciers de régions différentes.

## Une plage respectée :

Connue pour son calme, ses espaces, la Plage de la Vieille Nouvelle est un site populaire très préservé. En effet, le site connaît peu de dégradations. Les usagers respectent naturellement le lieu car ils apprécient l'environnement propre et sauvage. A relever, le travail des véliplanchistes qui ont donné des consignes aux usagers pour respecter les lieux. Des efforts de stationnement ont été faits : les habitués se garent de plus en plus le long de la piste.

La rare pollution de la plage est souvent due au rejet de déchets par grosse mer.



## Une plage historiquement familiale :

Le côté patrimonial de cette plage ne doit pas être négligé. La fréquentation de la plage par 64% d'usagers du canton de Sigean n'est pas un hasard. Les notions de sécurité et de tranquillité reviennent fréquemment.

La topographie du rivage en pente douce est un atout de la plage. Les jeunes enfants peuvent, en toute sécurité, se baigner dans une eau peu profonde, en compagnie de leurs parents et grands parents. Ensuite l'étang de l'Ayrolle offre une autre qualité de baignade. Là aussi les jeunes enfants peuvent patauger en toute sécurité dans une eau peu profonde tout en initiant à la biodiversité. Certes, et les nouvellois se sont adaptés aux lois, le ramassage des coquillages est interdit. Mais apprendre à un enfant les composantes de la biodiversité locale a un intérêt important et valorisant pour l'apprentissage du respect de la nature.

Une plage familiale, paisible où se rencontrent des jeunes couples avec des enfants, des familles mono parentales, des grands parents et leurs petits enfants et enfin, des femmes seules qui d'après leur témoignage évoquent la tranquillité du site. Elles se sentent en sécurité car la démarche des usagers de la Plage de la Vieille Nouvelle est autre que consommation touristique avec ses charmes mais aussi ses excès.

Les usagers restent pour la plupart la journée entière et pour certains locaux, la plage de la Vieille Nouvelle est leur seule destination de vacances.

*« Je ne pars jamais en vacances du fait de mes faibles revenus. J'estime que supprimer mon seul espace de liberté serait préjudiciable à moi-même et à tous ceux qui sont dans mon cas. Merci d'entendre ma requête », vigneron de Sigean*  
([http://www.petitionduweb.com/plage\\_de\\_la\\_vieille\\_nouvelle-7606.html](http://www.petitionduweb.com/plage_de_la_vieille_nouvelle-7606.html))

## Une plage familiale qui a un rôle social évident :

La plage de la Vieille Nouvelle est un vecteur social inestimable. En effet, les usagers offrent un panel de population intéressant : les générations se côtoient, précaires, salariés, chef d'entreprise, sportifs, pêcheurs à la ligne ou adeptes de la bronzette se mêlent sans discrimination. Les personnes handicapées, les personnes très âgées ont leur place car la plage est, à ce jour, accessible sans difficultés aucunes.

La plage de la Vieille Nouvelle est un fort lieu de villégiature où chacun trouvera son plaisir :

Denise, Lézignan :

*« j'ai une soeur handicapée qui passe de longs séjours à Port-La Nouvelle et se rend régulièrement sur la plage de la Vieille Nouvelle : c'est important de laisser un accès libre et responsable »*  
([http://www.petitionduweb.com/plage\\_de\\_la\\_vieille\\_nouvelle-7606.html](http://www.petitionduweb.com/plage_de_la_vieille_nouvelle-7606.html))

Anne, Montauban :

*« j'ai 54 ans et originaire de Port-La Nouvelle, je fréquente la plage de la Vieille Nouvelle depuis que je suis née. Si son accès est interdit je n'irais surement pas sur l'autre plage bondée pendant l'été, ce n'est pas l'idée que je me fais des vacances, aller planter mon parasol 50cm à coté de celui du voisin!!! Il faudra que l'on explique aussi à ma mère de 87 ans qu'elle devra y aller à pied ou à vélo!!! »*  
([http://www.petitionduweb.com/plage\\_de\\_la\\_vieille\\_nouvelle-7606.html](http://www.petitionduweb.com/plage_de_la_vieille_nouvelle-7606.html))

N'oublions pas les pêcheurs amateurs qui passent des journées entières voire des nuits à pêcher du poisson pour leur plaisir.

La plage de la Vieille Nouvelle est aussi un atout économique pour Port-La Nouvelle. 34% d'usagers sont des touristes issus d'autres régions. Autant de consommateurs, de locations qui participent à la vie économique de la commune et du canton.



# Une proposition alternative :

L'accès à la plage est, au regard de la loi, obligatoire. L'accès proposé passerait le long de la Réserve Naturelle, ce qui suppose un agrandissement du chemin.



Lors de notre rencontre, le 10 juillet 2012, à la Maison de la Région à Montpellier, avec plusieurs représentants de la Direction des transports du Conseil régional Languedoc-Roussillon, il a été évoqué la possibilité de créer deux parkings. La proposition nous paraît inadaptée d'une part par sa capacité (environ 100 places), par sa nuisance (il serait sur une zone avec une forte présence de la faune et de la flore) et par son positionnement (situé à l'extrémité sud de la plage et à 700 m du rivage). En effet les usagers se concentreraient sur une zone tout au plus de 500 mètres et seraient exclus de fait les véliplanchistes, les familles en général surchargées par les piques-niques et autres jouets, les personnes âgées et handicapées.

Notre proposition est donc d'autoriser une bande de roulage jusqu'à l'étang de l'Ayrolle. Une dérogation à l'article L. 321-9 du code de l'environnement existe à savoir le préfet avec l'accord du Maire peut autoriser la circulation des véhicules sur la plage. La Région pourrait aider le Conservatoire du Littoral et le PNR à mettre en place une piste balisée à 400m du lido, permettant le croisement de 2 voitures et le stationnement en épi (la largeur exceptionnelle de la plage le permet). Dans un souci de protection et de respect, les contrevenants devraient être verbalisés. Cette piste, située sur le sable, ne causerait aucune nuisance à la faune et à la flore, inexistantes sur la plage de sable, d'autant plus qu'elle serait recouverte par la mer et impraticable presque 6 mois par an. Contrairement à la réalisation d'aires de parking sur l'arrière plage, elle n'implique aucune modification du lieu et de son écosystème.

## Conclusion : un autre pari !

Notre proposition ouvre une voie nouvelle : faire **le pari de la cohabitation d'un port industriel, d'une Réserve Naturelle et de l'élément humain**. Si cette plage, classée Réserve Naturelle, peut cohabiter avec le développement d'une zone industrielle, elle doit aussi pouvoir cohabiter avec les hommes, qui ont jusqu'à présent prouvé qu'ils ont toujours été capables de la protéger et de la transmettre avec toutes les qualités qui lui sont aujourd'hui officiellement reconnues. Pourquoi ne pas continuer à leur faire confiance ?

« J'adore cet endroit parce que justement il est préservé et respecté par tous les gens qui le fréquentent. Il faut nous faire confiance pour le protéger. » a écrit Fanny de Puteaux  
([http://www.petitionduweb.com/plage\\_de\\_la\\_vieille\\_nouvelle-7606.html](http://www.petitionduweb.com/plage_de_la_vieille_nouvelle-7606.html))

Notre crainte est que la plage de la Vieille Nouvelle ne devienne une plage à deux vitesses, ce qui au fond tendrait à une discrimination insupportable des citoyens.